

LES CTT REVENDIQUENT LE CII POUR UNE RECONNAISSANCE LEGITIME

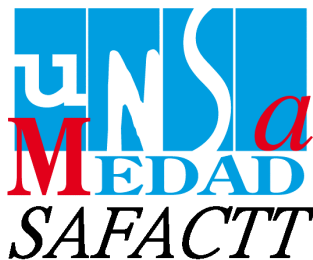
**NOUS SOMMES CONTROLEURS DES TRANSPORTS
TERRESTRES AU MEEDDAT.**

**DEPUIS 8 ANS, NOTRE MINISTERE NOUS PROMET UN
RECLASSEMENT EN CII. APRES LE RAPPORT MASSIN ET DE
NOMBREUX AUDITS QUI SE SONT TOUS PRONONCES
FAVORABLEMENT, NOUS JUGEONS QUE NOTRE
TECHNICITE DOIT ETRE PRISE EN COMPTE LORS DE LA
REFORME DE LA CATEGORIE B.**

**NOUS DEMANDONS UN RECLASSEMENT DANS LA
NOUVELLE GRILLE INDICIAIRE DES AGENTS ISSUS DE LA
CII ASSORTI D'UNE PRIME DE TECHNICITE.**

**NOUS OEUVRONS POUR LA SECURITE ET LA REGULATION
ECONOMIQUE AVEC DES INDICATEURS FIXES PAR
L'EUROPE ET LE NOUVEAU CHRONOTACHYGRAPHE
NUMERIQUE JUSTIFIE ENCORE PLUS QUE NOTRE
TECHNICITE SOIT RECONNUE.**

**NOTRE DEMANDE EST LEGITIME, NOUS VOULONS QUE
NOTRE METIER SOIT RECONNU A L'EGAL DES AUTRES
METIERS TECHNIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE AVEC
UNE REMUNERATION ADEQUATE.**



*Syndicat Autonome des Fonctionnaires et
Agents chargés du Contrôle des Transports
Terrestres*



Syndicat
National des Personnels Techniques et
Administratifs et de services de l'Équipement
et de l'Environnement